

Publié aujourd'hui • Date limite de candidature 11/04/2025

- CDI
- Vesoul
- de 28 371 € à 28 372 € par an
- NIVEAU 5A
- Télétravail possible
- NVHADD106571

CPAM DE LA HAUTE-SAONE

Travailler à l'Assurance Maladie, branche de la Sécurité Sociale, c'est s'engager au sein d'un collectif animé par la culture du service et du résultat; où chacun au quotidien mobilise ses compétences pour protéger la santé de plus de 60 millions d'assurés.

Soucieuse et porteuse de valeurs telles que l'universalité, la solidarité, la responsabilité, l'innovation, nos missions principales sont de faciliter l'accès aux droits, de garantir à tous une offre de service performante et adaptée aux besoins de chacun, mais aussi de maîtriser les dépenses de santé, mettre en œuvre des programmes de prévention et lutter contre exclusions ou renoncements aux soins.

Rejoindre la Caisse d'Assurance Maladie de Haute-Saône et ses 164 collaborateurs, c'est :

- S'engager au sein d'un collectif animé par la recherche de la qualité et de la performance, où chacun met ses compétences au sein de la protection de la santé
- Acquérir une expertise de notre législation, riche et en perpétuelle évolution
- Intégrer un organisme qui propose des opportunités professionnelles diverses et variées.

La CPAM de Haute-Saône recrute **un(e) Référent(e) des Organisations Coordonnées (F/H)** sous contrat à durée indéterminée.

Sous la responsabilité de la responsable de secteur Professionnel de Santé et Prévention, le ou la Référent (e) des Organisations Coordonnées (ROC) est chargé(e) de promouvoir l'exercice coordonné dans une démarche territoriale et d'accompagner de façon proactive et dans la durée les projets de développement d'une offre de soins interprofessionnelle coordonnée, en partenariat avec les différents interlocuteurs internes et externes.

Description du poste

ACTIVITÉS

- Les principales activités liées au rôle de ROC sont les suivantes :
 1. Promouvoir, détecter et accompagner de façon proactive des projets d'organisations coordonnées ;
 2. Développer les partenariats et contribuer à l'animation des instances territoriales avec les différents partenaires internes / externes ;
 3. Contribuer à l'atteinte des objectifs de gestion du risque.
- Fonctionner en binôme médico-administratif de bout en bout des projets d'exercice coordonné.
- Organiser la promotion de l'exercice coordonné auprès des PS et futurs PS en favorisant l'émergence des projets (ex. identification de porteurs potentiels de projets) et en facilitant l'appropriation des cadres conventionnels des organisations coordonnées.
- Accompagner de façon proactive les projets des organisations coordonnées en mode «gestion de projets», tant dans leur détection que dans leur définition (ex. co-construction des objectifs, synergie entre projets d'organisations coordonnées), pour répondre aux missions conventionnelles et contribuer à la gestion du risque dans le cadre fixé nationalement.

- Accompagner les organisations coordonnées : suivi / enrichissement des projets (suivi des contrats / conventions, suivi de l'atteinte des objectifs, aide à l'évaluation des actions déployées par les organisations coordonnées, suivi (supervision) des financements).
- Identifier et prendre en compte les besoins et les initiatives volontaires du territoire pour effectuer des propositions à sa Direction visant à enrichir les projets et à favoriser l'innovation sur les territoires du département.
- Animer les instances avec les différents services médico-administratifs internes pour dynamiser l'approche territoriale et organiser le fonctionnement en projet / réseau de l'équipe ressource (relations conventionnelles PS, DAM, DNS, prévention, accès aux soins, expertises service médical (ex. parcours pluri-professionnels, protocoles de santé publique), Mission accompagnement santé, ...) en lien avec leurs managers, en déterminant les ressources nécessaires pour accompagner les projets et planifier les interventions afin de permettre aux managers d'intégrer cette mission de contribution au développement de l'exercice coordonné dans les missions des équipes ressources
- Développer le travail en réseau avec les partenaires du développement de l'exercice coordonné pluri professionnel du territoire (ex. participation avec la Direction aux instances partenariales externes)
- Contribuer à l'accompagnement des projets innovants :
 1. Contribuer à la veille : détection de projets innovants dans les projets de santé des organisations coordonnées et veille sur la bonne articulation entre les dispositifs conventionnels et dispositifs expérimentaux en faveur de l'innovation
 2. En l'absence de référent projets innovants identifiés au niveau local : participer, en lien avec le niveau régional, à l'accompagnement à la mise en œuvre et au reporting qualitatif des projets innovants au sein des organisations coordonnées, notamment dans le cadre des expérimentations relevant de l'Article 51 de la LFSS 2018.

Profil recherché

Vos compétences

COMPÉTENCES

- Connaître l'environnement institutionnel et des organismes partenaires
- Connaître le réseau des partenaires internes et externes
- Connaître les techniques de conduite de projet, d'animation de groupe et de conduites de réunions participatives
- Animer des instances internes et externes en mode collaboratif
- Capacité à réaliser des reportings réguliers synthétiques
- Appliquer le droit de la santé
- Expliquer les règles conventionnelles avec les professionnels de santé des organisations coordonnées
- Bonne maîtrise des outils bureautiques : Word, Excel, Powerpoint...
- Capacité à réaliser des supports d'animation

QUALITÉS REQUISES

- Qualités relationnelles, organisationnelles et rédactionnelles, reporting régulier synthétique
- Être force de propositions auprès des différents acteurs et partenaires
- Savoir co construire et fédérer les différents interlocuteurs
- Faire preuve d'un esprit d'équipe
- Coopérer avec les différents interlocuteurs
- Réactivité, disponibilité et sens de l'adaptation
- Discrétion et respect des règles du secret professionnel et de la confidentialité des informations
- Capacité à être force de proposition

- Capacité à convaincre
- Faire preuve de curiosité
- Disponibilité horaire, certaines actions ayant lieu le soir ou le week-end

Votre formation

Niveau 5A, jusqu'à 6 selon profil.

Une évolution salariale liée à une nouvelle classification devrait entrer en vigueur sous réserve d'agrément.

La fonction demande les connaissances de niveau BAC + 3 Licence voire master niveau 6 de l'Éducation Nationale dans le domaine de la gestion de projets, de la santé publique et de la gestion des entreprises et des administrations. Des formations complémentaires pourront être mises en place en fonction des besoins en compétences lors de la prise de fonction.

ET / OU

Expérience professionnelle :

Une expérience professionnelle avérée en gestion de projets et/ou en gestion du risque.

Le candidat devra justifier d'une bonne connaissance de l'accompagnement des professionnels de santé, de l'exercice coordonné, des différents acteurs / partenaires et des outils de gestion de projet.

Informations complémentaires

Une première sélection des candidatures pourra être effectuée sur la base du curriculum vitae et de la lettre de motivation.

Les candidat(e)s seront reçu(e)s en entretien avec un jury composé du directeur, du manager du secteur professionnels de santé et prévention et de la responsable RH.

Les entretiens se dérouleront **le 25 avril 2025**.

La prise de poste est envisagée **le 5 mai 2025**.

Contact

Si ce parcours professionnel vous intéresse, je vous invite à faire parvenir une lettre de motivation et un CV à l'adresse recrutement.cpam-haute-saone@assurance-maladie.fr, **au plus tard le 11 avril 2025**.

Un parcours de formation sera mis en place en fonction des besoins en compétences lors des prises de fonction.

Les candidat(e)s retenu(e)s devront se conformer aux exigences de la Politique de Sécurité du Système d'Information de l'organisme.